FRANCONVILLE

Le Mag'

ville-franconville.fr
Décembre 2026 #332

Marché de Noël

du 11 au 13 DÉC.

PAGE 8



©Magnific

WWW.VILLE-FRANCONVILLE.FR

SOMMAIRE *Décembre*

L'instant Franconvillois

PÊCHEUR DU ROND-POINT DU CSL

3. LE MOT DU MAIRE

4. RÉTRO EN IMAGES

GRAND ANGLE

8. La magie de Noël s'installe à Franconville

ACTUS

12. Entretien, qui fait quoi?
14. Armor Argoat Franconville le Breizh qui nous lie

15. POINT TRAVAUX

16. 40 bougies pour l'AFM TÉLÉTHON
18. Charte des cérémonies civiles
20. Journée mondiale de lutte contre le sida - Intoxication au monoxyde de carbone : soyez vigilants !
21. Moustique tigre, une démoustication décidée par l'ARS

22. SAISON CULTURELLE 26-27

24. Interview de Max Boublil : ***« L'expérience théâtrale »,*** miroir inversé du 6e art
26. Antoine-Alexis Cadet De Vaux un inventeur fécond
27. Une nouvelle aventure littéraire pour ce Franconvillois
28. Au sommet du Viet Vo Dao, Axelle Goupil, 14 ans, double Championne du monde
29. MB Taekwondo Académie, l'art de se dépasser à chaque coup de pied
30. Vente de calendriers à domicile, démêler le vrai du faux

31. *À VOS AGENDAS*

34. *VOS ÉLUS - ÉTAT CIVIL*

35. INFOS PRATIQUES - TRIBUNE LIBRE

36. LE COIN DES ENFANTS

Suivez l'actualité de la ville

Madame, Monsieur, chers Franconvillois,

À l'approche des fêtes de Noël, il est un vœu que je voudrais formuler avant tous les autres. **Celui de retrouver l'espérance.**

Nous vivons une époque où les raisons de s'inquiéter ne manquent pas. Les difficultés de notre pays, les incertitudes du monde, les préoccupations du quotidien… Il serait bien difficile de prétendre que tout va bien.

Pourtant, face à une même réalité, nous avons toujours deux façons de regarder l'avenir. **Nous pouvons choisir le pessimisme,** ne retenir que ce qui va mal et finir par nous convaincre que rien ne changera. **Ou nous pouvons choisir l'espérance.** Non pas en ignorant les difficultés, mais en refusant de croire qu'elles doivent décider de notre avenir.

C'est cette seconde voie que je veux privilégier.

Les fêtes de Noël nous offrent une occasion précieuse de nous retrouver, de prendre du temps pour nos familles, nos amis, pour tous ceux qui comptent dans nos vies. Dans un quotidien souvent chargé, **ces moments nous rappellent combien il est important de profiter de ce que nous avons et de ceux qui nous entourent.**

J'ai aussi une pensée particulière pour ceux qui passeront ces fêtes seuls, pour ceux que la maladie éprouve ou qui traversent une période difficile. **Noël doit également être un moment d'attention aux autres.** Un appel, une visite, un geste de solidarité peuvent avoir une importance considérable.

Mais cette espérance ne doit pas s'arrêter aux portes de nos maisons.

L'année 2027 sera, chacun en convient, **une année décisive pour notre pays.** Je forme le vœu qu'elle soit aussi celle où nous retrouverons le goût de croire en l'avenir.

Pour nos jeunes qui doivent pouvoir nourrir des ambitions et réaliser leurs projets. **Pour les actifs** qui travaillent, construisent leur vie et celle de leur famille. **Pour nos entreprises** qui investissent, innovent et créent des emplois. **Pour nos aînés** qui doivent pouvoir envisager l'avenir avec sérénité.

Car notre pays ne se résume pas à ses difficultés. **Il possède des richesses considérables, des talents, des savoir-faire et des femmes et des hommes qui, chaque jour, font avancer la France.** Nous avons bien davantage de raisons de croire en notre avenir que de nous résigner à le subir.

L'espérance, ce n'est pas attendre que les choses changent d'elles-mêmes. C'est conserver la volonté de les faire avancer et la conviction que nous en sommes capables.

Alors, à chacun d'entre vous, je veux souhaiter de très belles fêtes de Noël.

Et par-dessus tout, je veux vous souhaiter de l'espérance. Pour vous, pour ceux que vous aimez, pour notre ville et pour notre pays.

Car, finalement, dans un monde qui nous donne tant de raisons de douter, **continuer de croire en demain est peut-être la plus belle des audaces.**

PERMANENCE LIBRE - EN MAIRIE

Monsieur Le Maire
vous reçoit
en permanence libre
LE 18 DÉCEMBRE
de 15h à 17h



XAVIER MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Île-de-France

Vous rencontrez un problème de distribution du Mag' ou vous voulez nous faire part de vos suggestions... N'hésitez pas !
Adressez vos mails à communication@ville-franconville.fr ou au 01 39 32 66 02.
Une version audio est à votre disposition sur demande à contact@donnemoitesyeux.fr

PUBLICATION DE LA MAIRIE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Directeur de la publication - Xavier Melki **/ Rédactrice en chef** - Amélie Blandin **/ Rédaction et conception maquette** - Emilie Laussinotte, Agnès Desvoyes **/ Dessins** - Elisabeth Decaudin **/ Crédits photos** - Mairie de Franconville-la-Garenne, Service Communication, Lucile Rondinet, Magnific, Adobe Stock, Pixabay **/ Impression** - Groupe Morault - Imprimerie de Compiègne 60200 Compiègne - Imprimé sur du papier écologique avec des encres végétales - Tiré en 18 500 exemplaires **/ Dépot légal** - Décembre 2026

RÉTRO *en images*



1 11 septembre – 100 ans de Madame Bruna Ugolini, en présence d'Etiennette Le Béchec, Adjointe au Maire en charge des Affaires sociales, et de Bruno De Carli, Conseiller municipal délégué aux Seniors.

Découvrez son histoire













2 10 octobre – Open féminin des boules lyonnaises au Boulodrome.

3 10 et 11 octobre – 4e édition du Trophée Séquoia à la Patinoire. Les patineurs ont offert de belles performances artistiques sur la glace.

4 11 octobre – Première manche de la Coupe d'Ile-de-France de cyclo-cross au Bois des Eboulures

5 11 octobre – Salon toutes collections du C.F.C.F. au CSL pour les passionnés et les collectionneurs

6 11 octobre – Matchs, initiation au tennis fauteuil et tombola organisés par le Tennis Club Franconville pour Octobre Rose.



7 **18 octobre - *« Tous à vélo »*** organisée par le Cyclo-club La Fontaine Franconville. Petits et grands étaient au rendez-vous de cette traditionnelle balade.

8 **19 octobre –** Rassemblement pour la République sur le parvis de l'Hôtel de ville suite aux évènements survenus le samedi 17 octobre.

9 **23 octobre –** Vernissage de l'exposition de Christiane Edmond et Patrick Valmier à la Galerie Emergence

10 **25 octobre –** Open d'escalade 100% féminin au gymnase de l'Europe.













11 **27 octobre –** Cérémonie officielle de passation de commandement à la caserne des sapeurs-pompiers de Franconville – Le Plessis Bouchard. Le lieutenant Paris a officiellement pris la suite du lieutenant Etienne.

12 **31 octobre –** Match de basket aux couleurs d'Octobre Rose au CSL. Les joueuses de Franconville se sont bien battues, mais se sont inclinées 44 à 87 contre Nantes.

13 **31 octobre –** Halloween à la Patinoire : Bal des Petits Monstres dans l'après-midi puis soirée ***« Día de los Muertos »***

14 **3 et 5 novembre –** Les enfants des écoles maternelles de la ville ont participé au fleurissement du Parc Cadet de Vaux et du Square de l'Europe accompagnés de Claire Le Berre, Adjointe au maire, et des agents des Espaces Verts.













9 novembre

Commémoration du 56e anniversaire de la mort du Général de Gaulle.

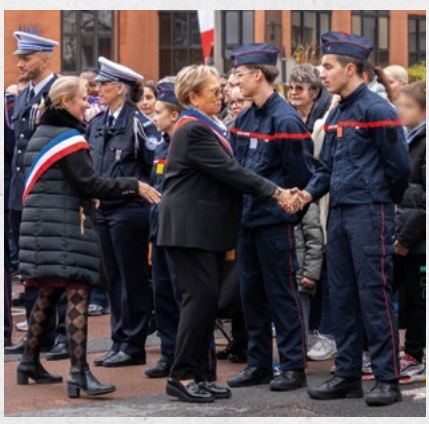






11 novembre

Commémoration du 108e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.







©Magnific

GRAND Angle

LA MAGIE DE NOËL S'INSTALLE À FRANCONVILLE

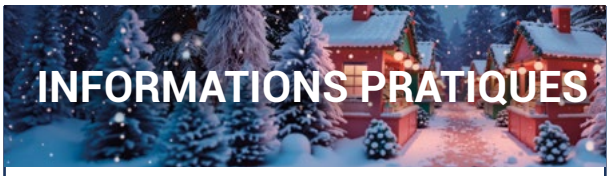
La ville va revêtir ses habits de lumière tout le mois de décembre, et plus particulièrement du vendredi 11 au dimanche 13 décembre à l'occasion du traditionnel marché de Noël, place du Général de Gaulle. Au programme : des animations pour toute la famille, ainsi que des douceurs et des idées cadeaux proposées par les commerçants, producteurs et artisans qui s'installeront dans les chalets.

Une ambiance féerique va envahir la **Place du Général de Gaulle !** Le traditionnel marché de Noël aura lieu **du vendredi 11 au dimanche 13 décembre.** Une vingtaine de commerçants et d'artisans vous proposeront des produits divers et variés : friandises, boissons chaudes et autres petites douceurs de Noël, mais aussi multiples idées cadeaux. Bien sûr, le Père Noël, qui ne raterait pour rien au monde ce rendez-vous franconvillois, sera présent, pour le plus grand bonheur des tout-petits.

Il sera possible de se faire photographier avec lui, sur participation libre (minimum : 1 €). L'intégralité des recettes sera reversée au Téléthon (voir P17)

Et comme un bonheur ne vient jamais seul, les plus jeunes pourront descendre la piste de luge gratuite, et faire un tour de manège. Il sera également possible de se restaurer sur place, grâce à la présence de food trucks.

Et pour que la magie de Noël soit la plus complète possible, la ville se parera de ses plus beaux habits de lumière, avec pour thème cette année, le rouge et le vert. Des décorations réalisées par les services techniques de la ville seront visibles aux quatre coins de Franconville. De plus, cette année tous les acteurs culturels de la ville se mobilisent pour proposer des animations dans le cadre du marché de Noël.



INFORMATIONS PRATIQUES

Vendredi 11 décembre : de 16h à 20h
Samedi 12 décembre : de 10h à 20h
Dimanche 13 décembre : de 11h à 18h

INAUGURATION
Vendredi 11 décembre à 18h

distribution de friandises et boissons chaudes.

Entrée libre
Renseignements au 01 39 32 66 05



Le programme du marché de Noël

VENDREDI 11 – De 16h à 20h

16h - Ouverture, avec distribution de friandises.

18h - Inauguration du marché de Noël avec la chorale du Conservatoire, et les illuminations.

18h - 20h - Rencontre avec le Père Noël.

SAMEDI 12 – De 10h à 20h

De 10h à 20h - Photos avec le Père Noël, en partenariat avec Déclic Photo. Participation libre à partir de 1€. **L'intégralité des recettes sera reversée au Téléthon.**

10h05 - Chorale ***"éveil"*** du Conservatoire

11h30-12h30 - Lecture de contes de Noël, par la Médiathèque.

13h30-14h - Musiques traditionnelles par le Conservatoire

14h-16h - Ateliers carte de vœux et terre cuite, avec l'association Terres et Toiles, pour les 5-13 ans. **Sur inscription auprès du service Culture – 01 39 32 66 05**

15h-15h45 - Chorale de formation musicale du Conservatoire pour les 9-10 ans.

18h - Départ de la retraite aux flambeaux sur le parvis de l'Espace Saint-Exupéry.

À partir de 16h30 - Batucada du Conservatoire en déambulation.

17h - Lecture théâtralisée avec la compagnie Roxane.

17h15-18h - Concert de l'Harmonie Big Band.

DIMANCHE 13 – De 11h à 18h

11h - 18h - Photos avec le Père Noël, en partenariat avec Déclic Photo. Participation libre à partir de 1€. **L'intégralité des recettes sera reversée au Téléthon.**

11h30 - 12h - Parenthèse musicale - orgue de Barbarie.

11h30 - 12h - Jeu de piste ***"Le courrier secret du Père Noël"***, pour les 6-13 ans. **Sur inscription auprès du service Culture – 01 39 32 66 05.**

13h30 - 14h - Parenthèse musicale - orgue de Barbarie.

14h30 - 15h15 - Atelier carte de vœux avec les P'tits Pastels **Sur inscription auprès du service Culture – 01 39 32 66 05** Maison des Associations – Ados et adultes.

14h30 - 15h - Démonstration de danse de l'association Fangaba.

15h - 15h30 - Batucada par l'ALD.

15h15 - 15h45 - Jeu de piste ***"Le courrier secret du Père Noël"***, pour les 6-13 ans.

15h45 - 16h30 - Atelier carte de vœux avec les P'tits Pastels **Sur inscription auprès du service Culture – 01 39 32 66 05** Maison des Associations – Ados et adultes.

16h - 16h30 - Démonstration de danse par l'association Tutti Frutti.

16h45 - 17h - Lecture théâtralisée avec la compagnie Roxane.

Franconville célèbre Noël



DU 1er AU 31 DÉCEMBRE

LE CONCOURS DES LUMIÈRES DE NOËL

Halls d'immeubles – Balcons – Maisons

Inscriptions **jusqu'au 18 décembre**

À l'aide du bulletin d'inscription à déposer à l'accueil de l'Hôtel de ville ou à la Mairie Annexe, ou à envoyer par mail : **conseils.quartier@ville-franconville.fr**

Passage du jury du **18 au 31 décembre**

Un gagnant par catégorie et par quartier.

Vos illuminations doivent être visibles de la rue pour les catégories balcons et maisons.

Plus d'infos : 01 39 32 67 26



DIMANCHE 6 DÉCEMBRE - 15h30

LE CONCERT DE NOËL DU CONSERVATOIRE

Le traditionnel concert de Noël du Conservatoire aura lieu cette année le dimanche 6 décembre, à 15h30, en l'église Sainte-Madeleine. Un rendez-vous musical incontournable pour célébrer les fêtes de fin d'année en musique !

SAMEDI 12 DÉCEMBRE - 16h

LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX DES MAISONS DE PROXIMITÉ

Sortez vos lampions ! La traditionnelle retraite aux flambeaux des Maisons de Proximité aura lieu, cette année, **le samedi 12 décembre**. Le rendez-vous est fixé à 16h sur le parvis de l'Espace Saint-Exupéry pour la décoration des lampions. **Départ de la balade lumineuse à 18h** pour une traversée du parc Cadet de Vaux, puis arrivée au Marché de Noël.

Au programme : distribution de chocolat chaud, vin chaud, et gourmandises pour les enfants.

Gratuit, ouvert à tous, enfants de moins de 11 ans accompagnés d'un adulte.

Des dons pourront être faits au profit du Téléthon.



LES QUARTIERS FÊTENT NOËL

L'esprit de Noël va également souffler dans les quartiers de la ville avec le spectacle ***« Lucie Noël et la clé magique »***, conte musical interactif, de et avec Marlène Bouvier :

Samedi 5 décembre

- **11h - Quartiers des Fontaines et des Noyers Saint-Edme :** École maternelle Fontaine Bertin
- **15h - Quartier Jean Monnet :** À l'Accueil de loisirs Arc-en-Ciel

Mercredi 9 décembre

- **11h - Quartier du Vieux Marché :** École maternelle Carnot
- **15h - Quartiers du Séquoia de la Gare et du Stade :** École René Watrelot

Présence du Père Noël, de chocolat chaud, vin chaud et distribution de sachets de chocolats pour les enfants.

©Magnific



LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL



Comme chaque année, le relais enchanté du Père Noël sera installé devant la Mairie. Les petits Franconvillois pourront glisser leur lettre dans la jolie boîte rouge confectionnée par des petits lutins bricoleurs. Des petites fées sont quant à elles chargées de remettre les courriers au Secrétariat du Père Noël de La Poste afin qu'une réponse soit apportée au plus vite !

Les lettres sont à adresser à l'adresse suivante : Père Noël – 1 rue du Ciel Etoilé – Pôle Nord

Déposez les avant le vendredi 11 décembre sans oublier le nom et l'adresse de l'enfant afin que le Père Noël puisse lui répondre !

©Magnific

VENDREDI 18 DÉCEMBRE - 17h30

FÊTE DE FIN D'ANNÉE DE L'ESPACE FONTAINES

L'Espace Fontaines propose à ses adhérents de se retrouver pour un moment convivial, avec animations musicales et chorale, le vendredi 18 décembre à partir de 17h30.



©Magnific

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

LA VEILLÉE DE NOËL D'ARC-EN-CIEL

Pour la troisième fois, les Services Enfance et Jeunesse de la ville organisent une veillée de Noël à destination de toutes les familles le **vendredi 18 décembre de 19h30 à 22h** à l'accueil de loisirs Arc-en-Ciel. Et cette année, catastrophe ! Le Père Fouettard a endormi le Père Noël. Pour le réveiller, il faudra passer par tous les stands proposés pour récupérer des morceaux de chansons. À l'issue de cette chasse au trésor, tous les participants chanteront ensemble, et formeront une belle chorale de Noël !

Un buffet sera proposé sur place.



ENTRETIEN QUI FAIT QUOI ?

DÉCOUVREZ TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

EN CAS DE NEIGE OU DE VERGLAS

La ville :

La ville intervient sur les axes routiers communaux et aux abords des bâtiments publics, selon l'ordre de priorité suivant :

- **Écoles, structures Petite enfance et Accueils de loisirs :** les trottoirs et un accès principal sont dégagés en priorité afin que tout soit praticable avant 8h15.
- **Gare :** les abords des accès aux quais sont dégagés.
- Les **autres infrastructures** publiques sont déneigées ensuite.

De mi-novembre à mi-mars, une équipe d'astreinte de 4 agents est mobilisable à tout moment, en renfort des services Voirie et Espaces verts. Les interventions peuvent avoir lieu de jour comme de nuit, selon les conditions météo.





Les particuliers :

Les propriétaires et les locataires doivent assurer le déneigement, le salage ou le sablage devant leur logement sur toute la largeur du trottoir ou, en l'absence de trottoir sur une **bande de 1,2 m de large conformément à l'arrêté 18-406.** Ils doivent veiller à ne pas obstruer les bouches d'égout afin de permettre l'écoulement des eaux. Les commerçants doivent également faire le nécessaire devant leur établissement.

Dans certaines copropriétés, ces opérations peuvent être **réalisées par le syndic, le gardien ou être incluses dans le contrat d'entretien des parties communes.**

En cas d'accident, la responsabilité du locataire, du propriétaire ou du syndic, selon les cas, peut être engagée si ces obligations ne sont pas respectées.

CONCERNANT L'ÉLAGAGE ET L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS



La ville :

- Veille à la **propreté urbaine (**ramassage, balayage, entretien des espaces publics).
- **Entretient les espaces verts**
- Effectue les **interventions d'urgence** et de mise en sécurité : nids de poule sur les voies communales, …
- S'occupe de la **voirie publique** : nettoyage, réparation des routes, des rues et des trottoirs communaux

Les particuliers :

Les propriétaires et les locataires doivent :

- **Balayer les feuilles** devant chez eux, et désherber
- **Entretenir le trottoir** devant leur habitation
- **Veiller au bon écoulement des eaux** le long de leur propriété
- **Elaguer les arbres, arbustes et haies lorsqu'ils empiètent sur la voie publique,** afin d'assurer la sécurité de tous et la bonne circulation dans Franconville. Ces gestes sont essentiels pour garantir le passage des piétons sur les trottoirs, assurer la visibilité des panneaux et feux de signalisation ; éviter que les branches ne touchent les fils électriques, téléphoniques ou l'éclairage public et limiter les risques de chutes causés par des racines sur les trottoirs. La responsabilité du propriétaire peut être engagée en cas d'accident et la ville peut également exiger les travaux nécessaires aux frais du riverain.

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des espaces publics, en ne jetant pas de déchets au sol (mégots, déjections canines…).



ARMOR ARGOAT FRANCONVILLE
LE BREIZH QUI NOUS LIE

Il n'est pas nécessaire de traverser la France pour vibrer au rythme de la Bretagne ! À Franconville, Armor Argoat fait vivre ses traditions à travers la musique, la danse, le chant et la broderie. Une association où passion et convivialité se partagent, que l'on soit débutant ou déjà initié.

Créée en 1968, puis relancée en 2001 après quelques années de pause, l'association Armor Argoat Franconville anime la vie culturelle franconvilloise tout au long de l'année. En juin dernier, elle a célébré les 25 ans de sa relance lors du traditionnel fest-noz organisé devant le CSL.

Musique, chant, danse, broderie… Elle propose également de nombreux ateliers autour de la culture bretonne. ***« Moyennant une adhésion annuelle de 50 euros, les adhérents peuvent participer aux différents cours, accessibles dès 10 ans »***, explique Michèle Pampin, nouvelle présidente de l'association.



LE BAGAD ARMOR ARGOAT FRANCONVILLE

Cours de bombarde, cornemuse et caisse claire pour tous les niveaux, débutants compris. Les répétitions ont lieu tous les vendredis de 19h à 22h à l'Espace Fontaines (5 allée du Lavoir).

« Il a été créé sous l'impulsion de plusieurs sonneurs composant l'association. Il participe à de nombreux évènements en région parisienne et en province »..

LES COURS DE DANSE ET LE CERCLE BRETON

Cours de danse bretonne chaque samedi de 14h15 à 16h30 au gymnase Jules Ferry (6 rue d'Ermont), pour tous les niveaux.

« En parallèle, un cercle de danse en tenue traditionnelle a été constitué afin de représenter l'association et d'accompagner les musiciens du bagad lors des animations. Il est possible de participer aux deux, ou seulement aux cours de danse bretonne si on ne souhaite pas se produire en public et/ou en costumes traditionnels ».

LE GROUPE GWAREMM

Répétitions chaque jeudi au Conservatoire (2 rue d'Ermont). Pour musiciens confirmés.

« Gwaremm signifie « Garenne » en breton. C'est un clin d'œil à Franconville-la-Garenne. Il s'agit d'un groupe de musiciens et de chanteurs qui joue de la musique traditionnelle bretonne, en privilégiant des morceaux festifs, en lien avec le public. ».



CHANTS DE MARINS KANERIEN ARMOR (*« CHANTEURS DE LA MER »*)

Cet atelier a été créé en septembre 2025. Répétition chaque lundi de 20h30 à 22h au centre socioculturel de l'Épine-Guyon (2 rue des Hayettes). Pour tous les niveaux.

« Le but est d'apprendre des chants traditionnels bretons dans une ambiance chaleureuse et participative. Un moment de partage où les voix se mêlent pour faire vivre le patrimoine musical du littoral breton ».

Plus d'informations : armorargoat.franconville@gmail.com



COURS DE BRODERIE BRETONNE – AR BRODUERIEN (*« LES BRODEUSES »*)

Atelier ouvert à tous – Tous niveaux

« Ce cours, créé également il y a un an, rencontre un franc succès. Il a lieu une fois par mois à la Maison des Associations. Le professeur propose l'apprentissage de différentes techniques de la broderie bretonne, du perlage, du ruban… dans une ambiance conviviale et bienveillante ».

Des ateliers ponctuels sont également proposés, comme la confection de crêpes avec un bilig, la crêpière traditionnelle bretonne.



DE NOMBREUX ÉVÈNEMENTS

L'association Armor Argoat participe à de nombreux évènements franconvillois, comme par exemple la balade aux lampions des Maisons de Proximité, au mois de décembre (voir P10).

Elle organise ponctuellement un ***« Fest Deiz »*** (***« fête de jour »***) qui aura lieu le dimanche 17 janvier 2027, de 13h30 à 18h à l'Espace Saint-Exupéry, ainsi que des ***« Fest Noz »*** (***« fête de nuit »***). ***« Nous participons à tous types d'évènements, des fêtes privées aux mariages en passant par les fêtes communales, forts de notre expérience et de notre passion »***, conclut Michèle Pampin, la présidente.

POINT Travaux



Lancement du Plan Climatisation

Suite aux vagues successives de chaleur l'été dernier, la ville a entrepris des travaux pour rafraîchir les établissements scolaires, accueils de loisirs et crèches, dans le but d'améliorer le confort des enfants et des personnels encadrants.

Pour réaliser ces travaux, la ville a débuté une étude sur différents établissements accueillant des enfants visant à définir les solutions de rafraîchissement les plus adaptées à chacun d'entre eux. Ces travaux seront échelonnés sur quelques années.

Durant les vacances de la Toussaint, le **groupe scolaire Gare-René Watrelot a été le premier à être équipé de pompes à chaleur réversibles,** qui vont capter les calories présentes dans l'air extérieur pour chauffer ou rafraîchir les différentes pièces du bâtiment.

Coût des travaux : 119 808€ TTC



Une nouvelle allée au cimetière

Afin d'améliorer le confort des personnes qui viennent se recueillir, une nouvelle allée a été réalisée par les services de la ville, à la fin du mois d'octobre, au nouveau cimetière situé Chemin d'Argenteuil.

40 BOUGIES POUR L'AFMTÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

Le Téléthon, créé pour financer la recherche sur les maladies génétiques rares, et soutenir les patients et leurs proches dans leur parcours de soins, fête cette année ses 40 ans. 40 éditions qui ont permis de faire bouger les lignes.



Le 4 décembre 1987, à 20h30, une émission de télévision inédite démarre sur un plateau télévisé. C'est parti pour 28 heures de direct pour parler de maladies totalement inconnues du grand public : les myopathies. Des animateurs de télé, des journalistes, des chanteurs, des médecins, des chercheurs, des parents et des enfants malades se succèdent pour évoquer ces pathologies génétiques. Le but est de récolter des dons pour financer la recherche sur ces maladies rares qui touchent des millions d'enfants. L'élan de générosité est tel qu'il faudra ajouter un chiffre à la main au compteur, tant le résultat de la collecte dépasse toutes les espérances : 181 millions de francs, soit 29,7 millions d'euros ! Le Téléthon, contraction des mots ***« télévision »*** et ***« marathon »***, est né. Le succès ne se démentira jamais, année après année.

Ce pari fou est né dans la tête de deux papas d'enfants malades, membres de l'Association Française contre les Myopathies (AFM), créée en 1958. S'inspirant d'un concept américain, ils décident de le lancer en France, pour mettre en lumière les maladies neuromusculaires, et récolter des fonds.

40e ÉDITION DU TÉLÉTHON – 4 ET 5 DÉCEMBRE

Le thème de cette année, ***« Un Téléthon renversant !»***, invite le public à ***« renverser »*** les situations, les rôles ou les habitudes pour la bonne cause.

En parallèle de l'émission de télévision diffusée en direct, des centaines d'initiatives sont organisées dans toute la France. Franconville ne déroge pas à la règle. La mobilisation y a commencé dès 1993, mais c'est un peu plus tard qu'elle prend son envol avec les 24 heures sous l'eau organisées par le club de plongée.

Depuis sa création, le **Téléthon a permis des progrès scientifiques et médicaux majeurs et a profondément modifié la lutte contre les maladies rares.** Grâce aux dons, des thérapies géniques innovantes ont pu voir le jour, et l'AFM-Téléthon a même pu créer ses propres laboratoires de recherche, comme le Généthon. De plus, l'avancée des traitements a permis de changer et de sauver des vies. Des enfants autrefois condamnés grandissent aujourd'hui.

Lors de l'édition 2025, plus de 100 millions d'euros ont été récoltés, un record depuis 2008.



Des chiffres impressionnants

- Près de **3** milliards d'euros collectés
- **10 000** programmes de recherche financés
- **5 300** scientifiques soutenus
- Plus de **100** projets cliniques engagés



LE PROGRAMME DES ANIMATIONS

L'intégralité des recettes récoltées durant les animations sont reversées à l'AFM-Téléthon

MAISONS DE PROXIMITÉ

Samedi 12 décembre

Dons libres possibles en faveur du Téléthon lors de la retraite aux flambeaux, puis lors de la distribution de chocolat chaud, **à partir de 16h** (voir P10).

SPORTS

Samedi 5 décembre

- Kids Party spécial Téléthon à la Patinoire **de 14h30 à 17h30**
- Animation avec les ETAPS de la ville : parcours motricité et mur d'escalade. Animations et goûter sur montant libre au profit du Téléthon de **14h à 17h30** gymnase de l'Europe.

JEUNESSE/ENFANCE/PETITE ENFANCE

Vendredi 4 décembre

Soirée Loto ouverte à tous le vendredi 4 décembre **de 19h à 22h** à l'accueil de loisirs Arc-en-Ciel.

Au programme : vente de grilles de Loto, boissons, cookies, crêpes et autres gourmandises. Espace petite enfance et gaming.

CULTURE

Du samedi 12 au dimanche 13 décembre

Marché de Noël : Don minimum d'1€ pour les photos avec le Père Noël. (voir P8).

Participations libres proposées aux personnes inscrites aux ateliers lors du marché de Noël.

Vendredi 4 décembre

Soirée caritative en faveur du Téléthon par le département Danse du Conservatoire, **de 19h à 20h30** à l'Auditorium du Conservatoire.

Dons libres au profit du Téléthon

ASSOCIATIONS

Samedi 28 novembre

Dîner-spectacle de l'ADF au profit du Téléthon, **à 19h30** à l'Espace Saint-Exupéry.

Dimanche 13 Décembre

Concert de Noël de la Croche Chœur, en compagnie d'amis musiciens, **à 16h30** en l'Église Sainte Madeleine de Franconville.

Libre participation



Pour faire un don :

APPELEZ LE **36·37**
LA LIGNE DU DON
service gratuit + prix appel

LE DON EN LIGNE
telethon.fr

Par sms, envoyer le mot don au 92007 pour un prélèvement de 10 € sur votre facture mobile



CHARTE DES CÉRÉMONIES CIVILES

UN CADRE POUR DES CÉLÉBRATIONS DANS DE BONNES CONDITIONS

La Charte des cérémonies civiles, adoptée en Conseil municipal en novembre 2021, permet de célébrer des cérémonies dans de bonnes conditions.

Faire de ce moment, l'un des plus beaux jours des invités et des intéressés, tel est le but de la **Charte des cérémonies civiles**. Ce document, signé par les futurs mariés, partenaires de pacs ou parents de l'enfant baptisé civilement lors du dépôt du dossier à la mairie, vise à éviter tout débordement le jour de la célébration. Même s'il s'agit d'un évènement festif, une cérémonie civile ne doit pas être le prétexte au non-respect du Code civil, du Code de la route et des règles de stationnement. Découvrez ci-dessous l'ensemble des articles de la **Charte des cérémonies civiles**.

1 – Respecter les Elus et les agents

> « ***L'Elu qui célèbre le mariage, les noces d'or, le pacs et le baptême civil est le garant du respect des règles énumérées par le Code civil, qui donne toute la valeur et la portée juridiques à cet engagement. Il est donc indispensable de suivre la réglementation en vigueur.*** »

L'Élu qui célèbre une cérémonie civile agit en qualité d'officier d'état civil et représente l'Etat. Il est considéré par la loi comme une personne dépositaire de l'autorité publique. Tout comportement irrespectueux caractérisé pendant la cérémonie (insultes, gestes déplacés, menaces…) relève du délit d'outrage selon l'article 433-5 du Code pénal. L'auteur risque jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.

2 – Respecter l'horaire choisi pour la célébration de la cérémonie

> « ***À partir de 15 mn de retard, la cérémonie pourra être reportée au jour prochain ouvrable selon les disponibilités.*** »

Plusieurs mariages peuvent avoir lieu à la suite. Un retard peut donc décaler tout le planning prévu par la commune.

3 – Respecter le Code de la Route

> ***« Lors des déplacements en cortège avant et après la cérémonie, les règles du Code de la route et du stationnement doivent être respectées : ne pas occasionner de bouchons, ne pas rouler à grande vitesse, ne pas s'asseoir sur les portières, respecter les feux tricolores, stops et autres panneaux relatifs au Code de la route, porter un casque en deux-roues… »***

De plus ***« les invités aux cérémonies doivent être sensibilisés à ces règles et doivent conduire prudemment »***, car ***« faire partie d'un cortège pour une cérémonie ne donne en aucun cas le droit de déroger aux règles du Code de la route »***.



4 – Respecter les principes de neutralité et de laïcité

« Les mariages, noces d'or, pacs et baptêmes civils sont des cérémonies républicaines et laïques où prières, cantiques et tout autre acte à caractère religieux ne sont pas autorisés à l'intérieur ou sur le parvis de l'Hôtel de ville ».

En effet, ces cérémonies civiles sont régies par des règles strictes de neutralité dans l'enceinte de la mairie et son parvis. De plus, les mariés, partenaires de pacs, parrains, marraines et témoins doivent être parfaitement identifiables tout au long de la cérémonie.

5 – Respecter les lieux et la sécurité de tous

- Les véhicules doivent uniquement être stationnés sur les emplacements autorisés, nombreux autour de l'Hôtel de ville

- ***« Il est formellement interdit de crier, de se bousculer, de jouer d'un instrument ou de diffuser de la musique dans l'enceinte de la marie et à proximité. »***

- ***« Il est interdit de fouler les pelouses et les parterres et de cueillir les fleurs autour de la Mairie et dans le Parc de la Maire »***

- ***« Pétards, fumigènes, mortiers, jets de riz, de confettis ou de papiers sont interdits. »*** Seul le jet de pétales de fleurs est possible, mais il est soumis à une autorisation préalable.

Charte des cérémonies complète

6 – En cas de non-respect

En cas d'infractions, notamment au Code de la route (excès de vitesse, non-respect des feux tricolores ou des règles de stationnement…), des contraventions peuvent être dressées. La Police municipale est présente lors de toutes les cérémonies civiles. De plus, l'espace public situé aux abords de la Mairie est équipé d'un système de vidéosurveillance susceptible d'être utilisé pour procéder au constat d'une infraction. Si les différents articles de la Charte des cérémonies civiles ne sont pas respectés, la cérémonie est susceptible de ne pas être célébrée, et donc reportée à une date ultérieure..





LE MOT DE ROLAND CHANUDET,

Conseiller municipal délégué aux Affaires générales, à l'Etat-Civil, et officier d'Etat-Civil

« Toutes les cérémonies civiles sont des évènements particuliers pour les familles. Le mariage, notamment est le point de départ d'une vie familiale. C'est pour ces raisons qu'il est très important qu'il se déroule dans de bonnes conditions, et la plupart des cérémonies se passent très bien. La Charte des cérémonies civiles a été adoptée pour la sécurité de tous. Quand les intéressés la signent, lors du dépôt de leur dossier, ils s'engagent pour eux, mais également pour leurs invités. En cas de non-respect de cette Charte, les personnes concernées peuvent voir leur cérémonie reportée à une date ultérieure, et peuvent s'exposer à des poursuites financières et/ou pénales en cas d'infractions. Le respect des uns et des autres, mais aussi de la commune, doit être une priorité. »

1ER DÉCEMBRE

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Chaque 1er décembre, la **Journée mondiale de lutte contre le sida** rappelle l'importance de la prévention, du dépistage et de la lutte contre les discriminations.

Le VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine) se transmet principalement lors des rapports sexuels non protégés, mais aujourd'hui, des moyens efficaces permettent de prévenir l'infection et de vivre avec, grâce aux traitements.

Le dépistage est essentiel : une personne peut être porteuse du VIH sans présenter de symptômes. Un diagnostic précoce permet de bénéficier rapidement d'un traitement adapté. Lorsqu'une personne vivant avec le VIH prend correctement son traitement et que sa charge virale est indétectable, elle ne transmet pas le virus par voie sexuelle.

Préservatif, dépistage, PrEp (prophylaxie préexposition), traitement post-exposition : plusieurs solutions existent pour se protéger.

S'informer, se faire dépister, c'est prendre soin de sa santé et de celle des autres.

À l'occasion de cette action de prévention, les infirmières du Centre Municipal de Santé tiendront une permanence au CMS **le 1er décembre, de 14h à 16h**, afin d'informer et d'échanger avec les usagers qui le souhaitent. Il sera également possible de réaliser des bilans sanguins de dépistage.



INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE : SOYEZ VIGILANTS !

L'intoxication au monoxyde de carbone (CO) est une des premières causes de mort accidentelle en France. Chaque année en France, ce sont environ 3 000 personnes par an intoxiquées et une centaine de personnes qui décèdent, de ce fait. L'Île-de-France est l'une des régions les plus touchées avec environ 150 cas par an.

Ce gaz asphyxiant incolore et inodore peut se propager très vite, car sa densité est voisine de celle de l'air. Une fois inhalé, il pénètre dans le sang où il prend la place de l'oxygène. Il est produit par la combustion incomplète de charbon, de bois, de gaz naturel ou d'autres hydrocarbures, ce qui dégage une grande quantité de CO.

L'utilisation de certains appareils, non prévus pour se chauffer en intérieur peut également provoquer une intoxication grave voire mortelle : barbecue, brasero… Il est aussi déconseillé d'utiliser les plaques de cuisson pour se chauffer et de maintenir les chauffages d'appoint en continu. Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion et vérifiez régulièrement leur bon état de marche.

Les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone :

- Maux de tête
- Étourdissements
- État de fatigue
- Troubles digestifs



En cas d'intoxication :

- **Aérez** immédiatement les locaux, tout en retenant votre respiration.
- **Coupez l'alimentation** de l'appareil en cause.
- **Appelez les secours** d'urgence, même si les victimes se plaignent de simples maux de tête. Un traitement par inhalation d'oxygène doit être effectué très vite.
- **Sortez des locaux.** Vous ne pourrez les réintégrer qu'après le passage d'un professionnel qualifié, qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera des travaux à effectuer.

En prévention, il est recommandé d'aérer son logement au moins 10 minutes par jour, en été comme en hiver, afin d'améliorer la qualité de l'air.



MOUSTIQUE TIGRE
UNE DÉMOUSTICATION DÉCIDÉE PAR L'ARS

Suite à de fortes chaleurs cet été, et à un début d'automne très doux, les moustiques tigres continuent à faire des ravages. Les démoustications massives ne sont pas décidées localement, mais sont déclenchées sur décision de l'ARD (Agence Régionale de Démoustication) et de l'ARS (Agence Régionale de Santé) en cas de risque sanitaire avéré. Explications.

Détecté pour la première fois en France métropolitaine en 2004, le moustique tigre ne cesse de gagner du terrain chaque année. **Principalement actif entre mai et novembre, il est présent de plus en plus longtemps, en raison des automnes particulièrement doux.** Contrairement aux moustiques classiques, cette espèce pique pendant la journée, et peut être vectrice de maladies comme la dengue, le chikungunya et le virus Zika.

La démoustication massive répond à des règles strictes. En effet, la décision ne peut pas être prise localement. Elle est déclenchée par l'ARD (Agence Régionale de Démoustication) et l'ARS (Agence Régionale de Santé) **en cas de risque sanitaire avéré,** c'est-à-dire lorsqu'une personne est infectée par une arbovirose (dengue, chikungunya ou Zika), et non pas pour les nuisances courantes.

Une prospection entomologique peut être déclenchée afin de rechercher la présence de moustiques tigres dans l'environnement fréquenté par le cas durant sa période de virémie. Cette intervention vise à évaluer le risque de transmission locale et, si les conditions le justifient, à mettre en œuvre des mesures de lutte antivectorielle adaptées. Les techniciens ne rentrent jamais dans les habitations, mais vaporisent le produit utilisé à l'extérieur. Cette opération de démoustication a pour objectif de réduire rapidement la densité de moustiques adultes afin d'éviter tout risque de transmission locale du virus.

COMMENT AGIR LOCALEMENT :

- Les moustiques tigres se reproduisant dans de petites quantités d'eau extérieures, **il faut vider régulièrement** tous les récipients qui peuvent en contenir, comme les soucoupes de pots de fleurs, les seaux ou les arrosoirs. Il est également possible de les remplir de sable afin de conserver l'humidité sans qu'il y ait d'eau stagnante.

- Vous pouvez également vous équiper de **pièges anti-ponte,** à larves, ou ciblant les femelles.

- **Signaler un moustique tigre** est utile pour mieux connaître sa répartition. Cette action citoyenne permet ainsi de compléter les actions mises en place.
signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus

À SAVOIR

Les démoustications ne peuvent être réalisées de façon trop régulière, en effet, les moustiques tigres pourraient devenir résistants aux répulsifs.



LE MOT DE GAËLLE KOKÇIKARAN

Adjointe au maire déléguée à la Santé, au Centre Municipal de Santé et au Service Communal d'Hygiène et de Santé

En cette période de douceur exceptionnelle automnale, la présence du moustique tigre peut encore être constatée sur notre territoire. Beaucoup de Franconvillois s'interrogent sur les opérations de démoustication. Il est important de rappeler que ces interventions ne peuvent être décidées par la ville seule : elles sont déclenchées par l'ARS (Agence Régionale de Santé) lorsqu'un risque sanitaire avéré est identifié, notamment en présence d'un cas de dengue, de chikungunya ou de Zika.

La meilleure protection reste donc la prévention au quotidien. Chacun peut agir en supprimant les eaux stagnantes autour de son domicile, principal lieu de reproduction du moustique tigre. Par des gestes simples et une vigilance collective, nous contribuons tous à limiter sa prolifération et à préserver la santé de tous.

Saison CULTURELLE



Mardi
01 | 12
20h30

THÉÂTRE
L'EXPÉRIENCE THÉÂTRALE

Avec François Berléand et Max Boublil, cette comédie signée Laurent Ruquier rend hommage au théâtre, aux acteurs et au public sur le ton de l'humour et de l'autodérision. Entre superstitions, rivalités, anecdotes et petits secrets d'acteurs, le spectacle joue avec les codes de la scène pour mieux faire rire le public.

Dès 12 ans. Durée 1h15. Tarif : 28€ à 44€.

Vendredi
11 | 12
20h30

DANSE
MAGNIFIQUES, UNE ÉPHÉMÈRE ÉTERNITÉ

Figure majeure de la danse contemporaine, Michel Kelemenis signe avec ***Magnifiques*** un hymne à la jeunesse, à son énergie ardente et à son désir de réinventer le monde. Portés par la puissance du Magnificat de Bach et de la musique électro les danseurs déploient une danse libre, intense et lumineuse.

Dès 10 ans. Durée 1h10. Tarif : 26€ à 35€.

Bord de scène à l'issue du spectacle



Atelier danse parents-enfants

Mer. 9 décembre - 14h - Avec une danseuse de la compagnie. **Dès 10 ans, Espace Saint-Exupéry.**
Réservation obligatoire par mail : billetterie@ville-franconville.fr

Mercredi
16 | 12
15h

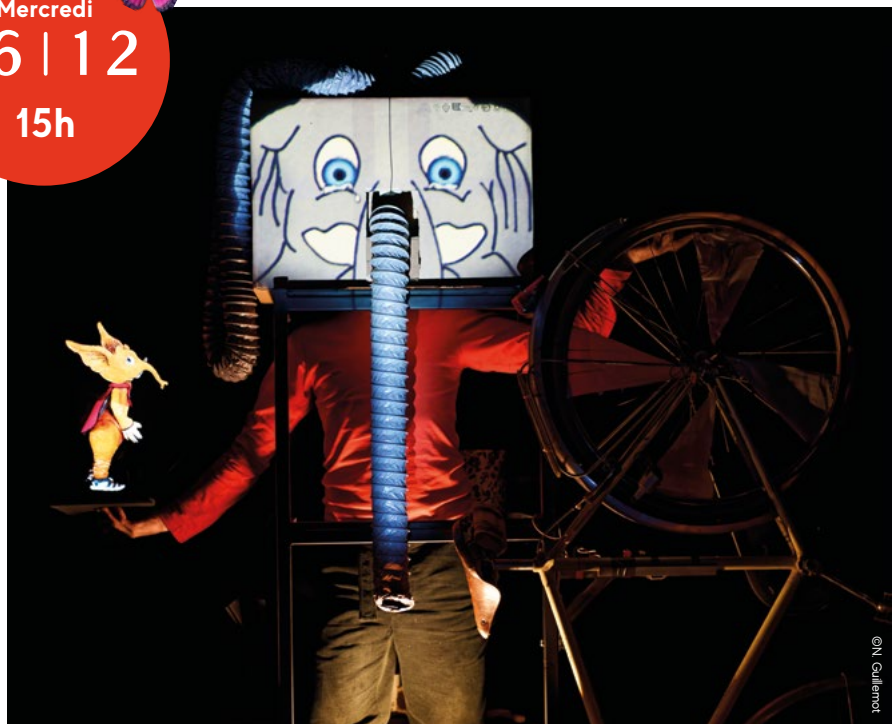
THÉÂTRE, MARIONNETTES ET VIDÉO

OKILÉLÉ

Collectif Quatre Ailes

Okilélé est un petit personnage qui gênait partout où il se trouvait. Mais croyez-vous qu'il se soit laissé faire ? Non. C'est le début d'une grande aventure et d'un très beau voyage… En transposant l'album ***Okilélé*** de Claude Ponti dans une forme théâtrale, le Collectif Quatre Ailes mêle mots, images, théâtre noir et d'objets et marionnettes vidéo.

De 4 à 10 ans. Durée 40 min. Tarif : 9€.



INFORMATIONS PRATIQUES - THÉÂTRE JEAN COCTEAU



Réservations : sur la billetterie en ligne,
par téléphone : 01 39 32 66 06,
par mail : billetterie@ville-franconville.fr
ou au guichet de l'Espace Saint-Exupéry :
les mercredis après-midi de 14h à 17h30
et samedis 9h-12h et 14h-17h30



LES AMIS DES ARTS

Emergence

Galerie d'art Franconvilloise

● **DU 2 AU 19 DÉCEMBRE**
« MARYE JALABERT » Peinture

119 rue du Général Leclerc - Horaires : mer. : 10h-19h ven et sam : 10h - 20h

« L'EXPÉRIENCE THÉÂTRALE »

MIROIR INVERSÉ DU 6e ART

Écrite par Laurent Ruquier, « L'Expérience théâtrale » est une pièce très originale qui raconte les coulisses du théâtre et dans laquelle les rôles sont inversés ! Assis sur des fauteuils, les comédiens assistent à une représentation… avec le public en acteur principal ! Rencontre avec Max Boublil, qui partage l'affiche de cette comédie avec François Berléand.



©Bertrand Exertier

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LA PIÈCE EN QUELQUES MOTS ?

« Ce sont deux spectateurs qui viennent voir une pièce de théâtre. Ils sont incarnés par François Berléand, et Max Boublil, nous y jouons nos propres rôles. Nous faisons comme si nous étions le public de la pièce qui se joue dans la salle. Ce sont deux visions du théâtre complètement différentes, c'est l'occasion d'un ***« two men show »****, avec beaucoup de vannes et d'invectives. Nous jouons et faisons des improvisations avec le public. Il va se passer plein de choses tout au long du spectacle. C'est l'occasion de parler du théâtre, mais aussi de découvrir des petites anecdotes comme pourquoi on dit* ***« m**** »*** *avant d'entrer sur scène, ou pourquoi il ne faut pas porter de vert.* **»**

COMMENT ÊTES-VOUS ARRIVÉ SUR CE PROJET DE LAURENT RUQUIER ?

« J'avais envie de jouer dans une pièce à deux comédiens et j'en ai parlé à Laurent Ruquier. Il m'a alors proposé de découvrir un texte qu'il avait déjà écrit. J'ai commencé à le lire et je l'ai trouvé hyper drôle, j'ai tout de suite eu envie de le jouer. Laurent souhaitait trouver un comédien plus expérimenté en face. Je lui ai demandé qui était son comédien de rêve et il m'a répondu François Berléand. Pour ma part je l'adorais notamment quand je le croisais aux Grosses Têtes, à RTL. Dès qu'on lui a proposé, il a accepté car, c'est drôle et très bien écrit. Ensuite, nous avons ajouté un peu notre patte à nous, notamment autour du conflit générationnel. Il ne se passe pas 30 secondes sans que le public ne rie ! **»**

VOUS L'ÉVOQUIEZ À L'INSTANT, POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE FRANÇOIS BERLÉAND, AVEC QUI VOUS PARTAGEZ L'AFFICHE ?

« On s'amuse beaucoup, car il y a beaucoup de vannes qui viennent de nous. On ne se ménage pas tous les deux. C'est quelqu'un de vraiment très très drôle. En effet, sous ses airs de petit pharmacien un peu austère, il a beaucoup d'humour et de cynisme. Entre nous, ça fonctionne du tonnerre ! **»**

AVEZ-VOUS UNE SUPERSTITION OU LE TRAC AVANT DE MONTER SUR SCÈNE ?

« Je n'ai pas vraiment de superstition. J'essaie de ne pas trop répéter juste avant, pour être plus décontracté. Pour le trac, cela dépend des soirs, mais François Berléand est un gros ***« traqueur »****. Il avait très peur avant la première. Il m'a même refilé son trac ! Une fois celle-ci passée, nous avons été rassurés par l'accueil du public et le succès de la pièce !* **»**



©Bertrand Exertier

QUEL EST LE DÉSAGRÉMENT QUI VOUS IRRITE LE PLUS DANS LE PUBLIC ?

« Quelqu'un qui rit à contre tempo, ou au mauvais endroit, et qui dérythme la pièce. Ça c'est terrible ! Quelqu'un qui répond trop aussi. Mais le pire au théâtre, ce sont vraiment les toux ! Nous en parlons dans la pièce, on dirait que c'est une épidémie ! Il y en a un qui tousse, toute la salle se met à tousser ! **»**

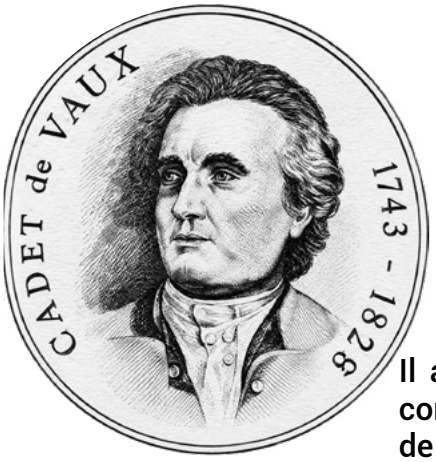
ON APPREND AUSSI DANS LA PIÈCE QUE DES COMÉDIENS FONT DES FAUX FOUS RIRES ?

« Dans la pièce, nous disons que c'est ringard ! Mais par contre cela nous est arrivé d'avoir de vrais fous rires. Je me souviens d'une fois où on était à la limite de baisser le rideau tellement nous n'y arrivions plus ! **»**

« L'Expérience théâtrale » de Laurent Ruquier, avec François Berléand et Max Boublil

Le mardi 1er décembre à 20h30
au Théâtre Jean Cocteau – Espace Saint-Exupéry
À partir de 12 ans

Billetterie : 01 39 32 66 06
billetterie@ville-franconville.fr
Ou sur le site Internet de la ville



ANTOINE-ALEXIS CADET DE VAUX
UN INVENTEUR FÉCOND

Il a un château, une rue et un parc à son nom à Franconville. Mais connaissez-vous bien l'histoire d'Antoine-Alexis Cadet de Vaux, pionnier de la santé publique et des médias ?

Antoine-Alexis Cadet de Vaux voit le jour le 11 janvier 1743. Son père, Claude Cadet, né en 1695, était le petit-neveu d'Antoine Vallot, médecin de la Reine Anne d'Autriche ainsi que de Louis XIV enfant. Claude Cadet suit les pas en médecine de son grand-oncle et devient en 1716 chirurgien à l'Hôtel Dieu, à Paris. Il décède le 19 février 1745, en laissant à sa veuve deux écus et 13 enfants en bas âge. Afin de les distinguer les uns des autres, le lieu où ils avaient été mis en nourrice a été ajouté à leur nom pour les garçons (d'où ***« de Vaux »***).

Antoine-Alexis Cadet de Vaux est le dernier de la fratrie. **Le 4 juillet 1773, il épouse Louise-Victoire Delaplace, fille d'un marchand épicier, bourgeois de Paris. Ils eurent 3 enfants.**

LE PREMIER QUOTIDIEN DE PARIS

Alexis Cadet de Vaux, après 6 ans d'études à l'Hôtel Royal des Invalides, obtient à 23 ans sa maîtrise d'apothicaire major, et fait l'acquisition d'une officine en 1769. La traduction en français de l'ouvrage ***« Les Instituts de chymie »*** de Jacob Reinbold Spielmann va lui valoir la reconnaissance du monde scientifique, ainsi que la place de pharmacien en chef à l'hôpital du Val de Grâce, puis celle de professeur de chimie à l'école vétérinaire d'Alfort, et, plus tard le titre de censeur royal pour la chimie.

Intéressé par de nombreuses disciplines, il décide de fonder, en novembre 1776, le premier quotidien de la capitale. Avant même la parution du premier exemplaire, le 1er janvier 1777, plus de 1 000 personnes paient une souscription ! Grâce au succès de son journal, et libéré des soucis financiers, il s'investit dans un sujet qui le passionne : l'hygiène et la santé publique.

UN DOMAINE À FRANCONVILLE

Le 22 août 1788, Antoine-Alexis Cadet de Vaux acquiert un domaine à Franconville, composé d'une maison de campagne, construite vers 1758 par la famille Becquet, d'origine anglaise, d'un jardin régulier et d'un vaste parc.

Durant plus de trente ans, Antoine-Alexis Cadet de Vaux y mènera une vie simple de propriétaire, entouré de sa femme et de ses enfants.

Pendant ses années franconvilloises, il s'est investi en politique : durant la Révolution, il est nommé commandant de la garde nationale de la ville, et sera également Président du Conseil Général du Département.

DE NOMBREUSES INVENTIONS

Il a permis de nombreuses avancées, parmi lesquelles :

- La création avec Parmentier en 1780 de la première **école de la boulangerie.**
- La **suppression du cimetière des Innocents,** foyer d'infection insalubre au cœur de Paris.
- L'**interdiction du plomb et du cuivre,** métaux toxiques, pour les usages alimentaires.
- La **panification de la pomme de terre,** en collaboration avec Parmentier, afin de créer un pain sans céréales pour prévenir les famines.
- L'invention du **glucomètre** pour mesurer le sucre du vin .
- La **peinture au lait de chaux** pour détruire le mephitisme
- L'invention du **galactomètre**, qui mesure la qualité et la pureté du lait, et du gluco-oenomètre, qui indique le moment optimal pour décuver le vin.
- La **signalisation routière.** Il imagina et installa les premiers panneaux indicateurs à l'entrée des communes dès 1791.
- L'invention du premier **ventilateur**.



Article réalisé en collaboration avec l'association AEPPF Histoire et Patrimoine - Plus d'informations : AEPPF.fr



UNE NOUVELLE AVENTURE LITTÉRAIRE POUR CE FRANCONVILLOIS

Après avoir publié un recueil de poésies, le Franconvillois Yann Lefèvre s'attaque à un nouveau genre littéraire : le roman. Il a écrit « De l'autre côté du miroir », qui nous replonge six années en arrière, au moment du confinement.

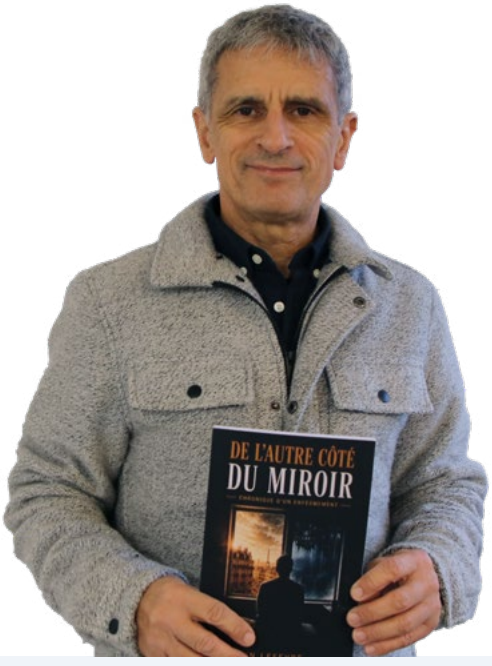
Une plume et de nombreux horizons littéraires. Passionné de lecture depuis qu'il a 16 ans, Yann Lefèvre écrit depuis plusieurs années de la poésie et des chansons, qu'il met en musique grâce à une application. Il y a 5 ans, il s'est lancé un nouveau défi : écrire un roman. ***« De l'autre côté du miroir - Chronique d'un enfermement »*** est disponible à la vente depuis le 24 août dernier. Dans ce récit, il raconte l'histoire de Fred, un jeune homme très fêtard qui se trouve confronté à lui-même au moment du confinement, en 2020. ***« Le début de mon travail d'écriture a eu lieu un an après mon changement de poste dans l'hôpital où je travaille. Je suis arrivé au service des urgences au moment où les premiers malades du COVID arrivaient. C'est pour cela que j'ai voulu écrire sur ce sujet, et sur la manière dont cette période très particulière a permis à certains de se recentrer et de se remettre en question »***, explique-t-il. ***« J'ai mis beaucoup de mon vécu dans ce roman : le chat du héros, Noisette, est la description exacte du mien, et son appartement est le même que celui où j'ai vécu il y a quelques années »***, ajoute l'auteur.

L'APPEL DES MOTS

Après la lecture, l'écriture est venue naturellement à Yann Lefèvre : ***« C'est un peu comme si lire était mon carburant pour écrire. Quand l'inspiration me vient, je note tout sur des feuilles de papier. Cela peut m'arriver un peu n'importe quand, les mots viennent à moi sans prévenir alors j'ai pris l'habitude de tout noter sur mon téléphone, pour ne rien oublier.»***, précise-t-il. ***« Si l'écriture est venue naturellement à moi, j'avais très peur de montrer mes écrits dans un premier temps »***, ajoute-t-il. C'est le Printemps des poètes, organisé chaque année dans l'hôpital où il travaille, qui va lui mettre le pied à l'étrier : ***« Tous les ans, je me disais : « L'année prochaine, je participe », jusqu'au jour où je me suis décidé. J'ai hésité au moment de cliquer sur « Envoyer », mais je suis très content de l'avoir fait »***, se remémore-t-il. Depuis, il n'a pas arrêté de publier, notamment sur les réseaux sociaux. Ses collègues lui demandent régulièrement d'écrire un poème pour un proche, ou pour une occasion particulière.

DE NOMBREUX PROJETS

Yann Lefèvre est également un très grand sportif : il a notamment couru sept fois le Marathon de Paris ! L'auteur fourmille de projets : ***« J'ai écrit 24 pages d'un autre roman. Mon rêve le plus fou serait que mon premier livre soit adapté au cinéma »***, conclut-il.



« De l'autre côté du miroir - Chronique d'un enfermement» est disponible à la vente sur Amazon en version brochée et numérique. Il est également disponible à la **Médiathèque Saint-Exupéry.**



AU SOMMET DU VIET VO DAO

AXELLE GOUPIL, 14 ANS, DOUBLE CHAMPIONNE DU MONDE

Axelle Goupil, jeune Franconvilloise de 14 ans, a participé au Championnat du monde de Viet Vo Dao (Vo Co Truyen) il y a quelques semaines en Italie. Elle est revenue à Franconville avec deux médailles d'or dans ses bagages !

À 14 ans, elle est déjà double Championne du monde ! Axelle Goupil se distingue depuis plusieurs années dans le domaine des arts martiaux vietnamiens, et plus particulièrement en Viet Vo Dao. ***« Je suis devenue championne de France de technique en 2025, puis j'ai renouvelé cette performance en 2026 en remportant à nouveau le titre en technique, ainsi que celui en combat »*** , explique la jeune Franconvilloise. Polyvalente, Axelle pratique également le maniement de plusieurs armes traditionnelles du Viet Vo Dao : le nunchaku, le sabre, l'épée, l'éventail, la lance et la chaîne…

Axelle est d'abord sélectionnée en équipe de France. Au début de l'été, elle apprend qu'elle est également retenue par la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées pour participer aux Championnats du monde de Vo Co Truyen, organisés en Italie, du 30 septembre au 5 octobre, à Cervia, sur la côte Adriatique.

C'est dans ce cadre qu'elle a remporté deux médailles d'or, l'une à mains nues et l'autre en maniement des armes traditionnelles, et donc deux titres de Championne du monde de Viet Vo Dao (Vo Co truyen) dans la catégorie 11-14 ans ***« Je suis très fière d'avoir représenté la France. De plus, il s'agit de la consécration de nombreux entraînements et sacrifices. Ce fut également une très belle aventure humaine »***, ajoute-t-elle.

CONCILIER PASSION SPORTIVE ET ÉTUDES

Axelle est tombée dans la marmite des arts martiaux vietnamiens quand elle était toute petite : ***« A l'âge de 4 ans, j'ai assisté à une compétition de mon cousin. J'ai tout de suite adoré, et j'ai demandé à ma maman de m'inscrire dans un club »***, se remémore-t-elle. « ***J'ai dit oui tout de suite, car j'avais de mon côté déjà pratiqué le krav maga, et je trouvais que les arts martiaux transmettaient de très bonnes valeurs. De plus, la partie technique artistique du Viet Vo Dao permet d'adoucir le côté combat »***, explique sa maman, Sophie Geffroy, Franconvilloise depuis sa naissance.

Après avoir commencé sa scolarité à l'école Ferdinand Buisson, Axelle est aujourd'hui en 3e à l'Institution Jeanne d'Arc : ***« Elle a les félicitations de ses professeurs depuis la 6e, et a toujours obtenu d'excellents résultats scolaires »***, explique fièrement sa maman. ***« Il faut dire que le Viet Vo Dao m'a transmis de très bonnes valeurs, comme le courage, l'humilité, le travail et le respect »***, ajoute la jeune championne. Plus tard, elle se voit bien devenir kiné, ostéopathe ou vétérinaire.





DE NOMBREUSES HEURES D'ENTRAÎNEMENT

Axelle a commencé la compétition quand elle avait 9 ans. Mais c'est lorsqu'elle en avait 13 qu'elle a pu accéder aux Championnats de France. ***« Je m'entraîne 5 à 8 heures par semaine hors période de compétition. Quand je prépare des échéances, je peux monter à 10 voire 12 heures quand je dois préparer un nouveau Quyền (enchaînement technique), comme pour les Championnats du monde cet été »***, précise-t-elle. Elle compte bien continuer la compétition, avec plusieurs rendez-vous dans sa ligne de mire : les Championnats de France 2027, mais également décrocher une nouvelle sélection en Équipe de France et porter à nouveau les couleurs de la France lors des prochains mondiaux.

« J'aimerais remercier Marc Raux, mon entraîneur, mon mentor, mon pilier et une véritable source d'inspiration ; Anthony Nguyen, directeur de l'Équipe de France, pour sa confiance et la chance qu'il m'a donnée ; Le Thi Cam Tu Nguyen, ma coach technique, pour sa rigueur, sa précision et tout ce qu'elle m'apporte, ainsi que la Fédération et tout particulièrement Candice Maury. Un grand merci également à l'Institution Jeanne d'Arc pour son soutien et sa compréhension, qui me permettent de concilier au mieux mes études et ma passion sportive. », conclut-elle.

MB TAEKWONDO ACADÉMIE

L'ART DE SE DÉPASSER À CHAQUE COUP DE PIED

Depuis 2011, ce club de taekwondo propose des cours de cet art martial d'origine sud-coréenne à partir de 5 ans, au gymnase de l'Épine-Guyon. Au-delà des techniques de combat, John Mbakam, créateur et référent du club, et son équipe, véhiculent des valeurs fortes.



C'est un sport olympique depuis 2000. Le taekwondo, art martial d'origine sud-coréenne, dont le nom peut se traduire par ***« La voie des pieds et des poings »***, est enseigné à Franconville par l'association MB Taekwondo Académie. À sa tête, John Mbakam, ancien membre de l'Équipe de France de la discipline. ***« Nous proposons des cours à partir de 5 ans, car le taekwondo permet de développer les capacités physiques, mentales et émotionnelles »***, précise le référent du club. Les entraînements ont lieu deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, au gymnase de l'Epine-Guyon.

DE NOMBREUSES VALEURS

Le taekwondo se distingue des autres sports de combat par son haut degré de spécialisation des techniques de coup de pied : ***« Dans cette discipline, ils représentent 80% des attaques, contre 20% pour les coups de poings, à l'inverse du karaté par exemple. Cette spécificité vaut au taekwondo le surnom de « karaté volant » »***, explique John Mbakam.

Ce sport, qui fait travailler l'endurance et la souplesse, tout en augmentant la force physique, prône de nombreuses valeurs: ***« La persévérance, le respect, la combativité, l'esprit d'ouverture… qui fondent la confiance et l'estime de soi »***, partage le référent du club sportif.

L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE PROTÉGÉE

Le taekwondo connaît le plus faible taux d'accidents des sports de contact. Et pour cause : ***« Toutes les parties du corps qui peuvent être touchées lors des combats sont protégées, que cela soit la tête, les tibias, le torse, les orteils… »***, détaille John Mbakam.

150 ADHÉRENTS

Au total, ce sont 150 adhérents qui pratiquent la discipline au sein de l'association MB Taekwondo Académie : ***« L'ambiance est très familiale. Certains font des compétitions mais il n'y a aucune obligation, nous avons régulièrement des compétiteurs qui participent aux Championnats de France dans nos rangs. L'essentiel est que tout le monde se sente bien dans le club. Pour nous, la plus belle preuve est que les adhérents restent plusieurs années. Nous avons des ceintures noires qui ont commencé quand ils avaient 5 ans et d'autres qui ont commencé à 40 ans ! »***, se réjouit le fondateur.



Plus d'informations : 06 78 33 31 48
www.mb-taekwondo.com

VENTE DE CALENDRIERS À DOMICILE

DÉMÊLER LE VRAI DU FAUX

Tous les ans, en fin d'année, plusieurs professionnels se succèdent pour vendre des calendriers à domicile. Mais attention, la pratique est très encadrée, et des personnes mal intentionnées peuvent profiter de cette tradition très ancrée dans la vie locale pour tenter des arnaques

Toutes les personnes qui vendent des calendriers en uniforme sont des professionnels.

FAUX. Demandez systématiquement une carte professionnelle ou une pièce d'identité officielle. Sachez que très peu de professions sont autorisées à vendre des calendriers à domicile. Les facteurs et les pompiers peuvent notamment faire du porte-à-porte. Attention les agents de collecte du Syndicat Emeraude n'ont pas l'autorisation d'utiliser l'image de l'entreprise pour effectuer cette démarche, ni pour solliciter des étrennes.

Les facteurs et les pompiers peuvent faire du porte-à-porte sans autorisation spécifique.

VRAI, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de règles. Les facteurs peuvent venir présenter des calendriers à domicile sans autorisation spécifique de leur service ou de la Mairie, mais pas sur leur temps de travail.

Quant aux pompiers, ils doivent se présenter en uniforme complet. Il est également possible de leur demander leur carte professionnelle. Le logo du centre de secours, ainsi que celui des sapeurs-pompiers du Val d'Oise doivent impérativement figurer sur le calendrier.

Je suis obligé de donner une somme fixe.

FAUX. Le don est libre. Pour les pompiers, il peut être déductible des impôts à partir de 10 euros (un reçu fiscal doit être fourni).

Personne ne peut vous imposer un prix fixe. Privilégiez le paiement par espèces ou par moyen traçable et demandez un reçu si possible.

Les arnaques servent uniquement à vendre des calendriers.

FAUX. Au-delà du don frauduleux, et de l'usurpation de qualité, il peut s'agir d'un repérage pour un futur cambriolage, ou d'un vol par ruse, quand les escrocs sont plusieurs : l'un retient votre attention tandis que l'autre fouille votre domicile.

En cas de doute, n'ouvrez pas votre porte et contactez la Mairie ou la Police municipale pour vérifier la légitimité de la démarche.



générée par IA



FRANCONVILLE en scène !

Edition 2027

Danse, musique, stand-up, magie, chant..., c'est le moment de briller sur scène le :

Samedi 6 février, à 18h à l'Espace Saint-Exupéry.

Les candidatures pour le concours de talents « Franconville en Scène » sont ouvertes jusqu'au 4 janvier 2027 :

jeunesse@villle-franconville.fr

Les plus beaux talents seront sélectionnés !

Ouvert à tous les Franconvillois, sans limite d'âge.

Plus d'infos : 01 34 14 84 84

UN FRANCONVILLOIS VICE-CHAMPION DU MONDE D'IRONMAN !



Un grand bravo à Loïc Bernard, du TSF (Triathlon Sannois Franconville) qui a réussi l'exploit de se classer 2e aux Championnats du Monde Ironman à Hawaï, dans la catégorie 18-24 ans, le samedi 10 octobre dernier. Ce Franconvillois a été le premier Français à terminer les 3,8 km de natation, 180 km de vélo et 42,195 km de course à pied, en **8 h 51 min 48 s.**

MÉDIATHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

01 39 32 66 09 - PROGRAMMATION

Val Parisis AGGLO

OUVERTURE de la Médiathèque
Dimanche 6 décembre de 10h à 17h

● **MAR 1er DÉCEMBRE 14h-16h**
SOS PORTABLE
Adultes - Sur inscription

● **MER 2 DÉCEMBRE 15h-17h**
TOUS EN JEUX !
Par Wilbox
Tout public - Entrée libre

● **VEN 4, 11 ET 18 DÉCEMBRE 10h-12h**
ATELIER NUMÉRIQUE DÉBUTANTS
Adultes - Sur inscription

● **SAM 5 DÉCEMBRE 10h-11h15**
MADAME KIM LIT
Spécial Noël
À partir de 6 ans - Sur inscription

● **DIM 6 DÉCEMBRE 15h-16h30**
TRISTAN, YSEULT ET CIE
Par Tony Havart, de la compagnie l'Ours affable, dans le cadre du Festival du Conte en Val d'Oise
À partir de 10 ans - Sur inscription

● **SAM 12 DÉCEMBRE 15h-16h30**
SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
À partir de 8 ans - Sur inscription

● **MER 16 DÉCEMBRE 15h-17h**
À VOS MANETTES !
À partir de 8 ans - Entrée libre

● **SAM 19 DÉCEMBRE 10h30-11h15**
LES RACONTINES DE SYLVIA
De 2 à 3 ans - Sur inscription

● **SAM 19 DÉCEMBRE 15h-17h**
CLUB MANGA
À partir de 10 ans - Entrée libre

● **MAR 22 DÉCEMBRE 10h-18h**
PUZZLE PARTICIPATIF
Pendant toute la durée de vacances scolaires
Tout public - Entrée libre

La Médiathèque sera fermée le vendredi 25/12 et samedi 26/12, ainsi que les vendredi 01/01 et samedi 02/01

CONSERVATOIRE

informations et réservations : conservatoire@ville-franconville.fr 01 39 32 68 43

VENDREDI 4 DÉCEMBRE - 19H
SOIRÉE DU DÉPARTEMENT DANSE AU PROFIT DU TÉLÉTHON
Un appel aux dons sera organisé au cours de la soirée au profit du Téléthon.
Auditorium du Conservatoire.
Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE - 15H30
CONCERT DE NOËL DU CONSERVATOIRE
Eglise Sainte-Madeleine.
Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

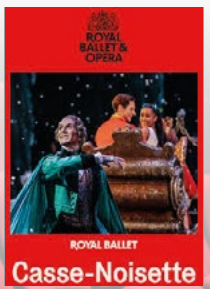
MARDI 15 DÉCEMBRE - 19H
SCÈNE OUVERTE N°2
Auditorium du Conservatoire.
Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

JEUDI 17 DÉCEMBRE - 19H
CONCERT DE NOËL DE L'ORCHESTRE ET LA CHORALE À L'ECOLE
Salle polyvalente, Espace Saint-Exupéry.
Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

CINÉ HENRI LANGLOIS À L'AFFICHE ...















MARDI 1er

SENSIBILISATION ET DÉPISTAGE AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ
14h - 16h - À l'occasion de la Journée mondiale du SIDA

VENDREDI 4

SOIRÉE LOTO EN FAVEUR DU TÉLÉTHON
19h - 22h - Accueil de loisirs Arc-en-Ciel, organisée par les services Jeunesse, Enfance et Petite Enfance

SAMEDI 5

ANIMATIONS DES ETAPS
14h - 17h30 - Gymnase de l'Europe, en faveur du Téléthon
ETAPS = Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives

KIDS PARTY SPÉCIAL TÉLÉTHON
14h30 - 17h30 - Patinoire

LOTO DU FC FRANCONVILLE
17h - 22h - CSL (Hall B)

MATCH DE BASKET – NF1 – BCF VS ESCAUDAIN PORTE DU HAINAULT
20h - 22h - CSL

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6

GALAS DE L'ALBONAISE
Samedi : 16h - 23h / Dimanche : 10h - 13h - Complexe Ludivine Furnon

DIMANCHE 6

MATCHS DE VOLLEY
Coupe Ile-de-France Jeunes : 8h30 - 14h, Gymnase de l'Europe
Championnat régional masculin VBF vs FS Val d'Europe ESBLY : 14h - 17h, Gymnase de l'Europe

VENDREDI 11 SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13

MARCHÉ DE NOËL (P8)

SAMEDI 12

VACCINATION PUBLIQUE AU CMS
8h30 - 11h30 - Libre et gratuit, à partir de 6 ans. Venir avec son carnet de santé et/ou celui de votre enfant.
Renseignements : 01 39 32 66 71

COMPETITION M15 DE VOLLEY
12h30 - 19h - Gymnase de l'Europe

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13

ALBONAISE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE
Samedi : 13h - 22h30, Dimanche : 7h30 - 20h - Complexe gymnique Ludivine Furnon

DIMANCHE 13

BIKE AND RUN ET CROSS DUATHLON DU TSF
9h30 - 16h - Bois des Eboulures

FÊTE DE NOËL DE L'ASSOCIATION PAROLES ET ACTES
16h - 19h - Espace Saint-Exupéry

COMPÉTITION M18 DE VOLLEY
8h30 - 13h - Gymnase Bel Air

CHALLENGE PERINI, JUDO CLUB DE FRANCONVILLE
9h - 16h - Dojo du CSL

COMPÉTITION U11 DU SNF
14h - 18h - Piscine, Compétition du SNF (Sports Nautiques de Franconville),

JEUDI 17

CONSEIL MUNICIPAL
20h - Salle du Conseil à l'Hôtel de ville

SAMEDI 19

NOËL ENCHANTÉ
13h30 - 17h30 - Patinoire

NOËL PARTY
20h45 - 00h - Patinoire

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20

TOURNOI DE FUTSAL
8h - 18h - Gymnase Jean-Jacques Mathieu

DU SAMEDI 19 AU MARDI 22

TOURNOI INTERNATIONAL DE LA LIGUE DE BASKET
CSL

DIMANCHE 20

TOURNOI U13 DE FUTSAL
8h - 18h - CSL

SAMEDI 2 JANVIER

DESTINATION 2027
20h45 - 1h - Patinoire

SAMEDI 9 JANVIER 2027

Cérémonie des voeux à la population 2027

La Cérémonie des vœux à la population se déroulera le **samedi 9 janvier 2027**, à partir de 18h45 au Centre de Sports et de Loisirs.

Spectacle des associations à partir de 18h45
Discours de M. le Maire
Diffusion en direct sur la page Youtube et sur le site de la ville

Réservez votre invitation (Avant le 22 décembre) :

- Par mail : evenements@ville-franconville.fr
- Directement à l'accueil de la mairie

Dans la limite des places disponibles.

DU CÔTÉ DES MAISONS DE PROXIMITÉ

ESPACE FONTAINES - 01 34 15 20 27

MER 2 ATELIER CUISINE 9h30

ÉVEIL MUSICAL 14h30

SAM 5 ATELIER GESTION DES ÉMOTIONS PAR LE CORPS 10h - 12h

SAM 12 MATINALE DES AIDANTS 10h - 12h

SAM 12 ET MAR 15 DANSE BIEN-ÊTRE samedi : 10h / mardi : 14h

MER 16 LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS) « LA FONTAINE AUX P'TITS »

9h30 - Pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un membre de la famille. Temps d'accueil, de jeux et d'échanges.

VEN 18 FÊTE DE FIN D'ANNÉE DES ADHÉRENTS

17h30 - Avec animations musicales et chorale

MAISON DE L'EUROPE - 01 34 14 65 67

MER 2 CRÉATION D'UN MAGNET

14h30 - Création d'un magnet ourson parents/enfants, à partir de 5 ans

MER 16 DÉCORATION DE BOULES DE NOËL

14h30 - Décoration de boule de Noël parents/enfants, à partir de 4 ans

MAISON DE LA MARE DES NOUES - 01 34 14 37 15

VEN 4 ET 11 LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP) « LA MARELLE »

10h - 11h30

3 ATELIERS DE SENSIBILISATION AVEC L'ASSOCIATION MUR'MURES

Dans le cadre du projet ***« Citoyenneté Active »*** des Maisons de Proximité, 3 ateliers de sensibilisation sont organisés.

- le **9 décembre à la K'Fête** journée spécifiquement consacrée aux 13-18 ans, avec un focus sur la filière de la cocaïne. L'objectif est de montrer les conséquences locales et mondiales de ce trafic. Parents et adultes peuvent participer à ces interventions.

- les **16 et 20 décembre à l'Espace Fontaines.** **Au programme :** témoignage de Yannick Deslandes, ancien détenu aujourd'hui réinséré et visite immersive d'une prison mobile pour se rendre compte des conditions de vie carcérale. Parmi les thématiques abordées : la responsabilité, les incivilités, les fausses croyances concernant la prison, la justice, la réinsertion…

Plus d'informations : 01 34 15 20 27 – espace.fontaines@ville-franconville.fr

PERMANENCES PARLEMENTAIRES

Benoît Blanchard, député de la circonscription, organise, tous les mois, des permanences ouvertes à tous, qui permettent aux habitants d'évoquer des sujets particuliers, ou de faire part de leurs préoccupations.

Au mois de décembre, une permanence aura lieu le :

Samedi 12 décembre à la mairie de Franconville, 10h-12h

DU CÔTÉ DU CCAS

Pour tout renseignement complémentaire : 01 39 32 67 77

VEN 4 STOP ISOLEMENT

14h - 17h - Venez participer à un temps d'échanges convivial, au Centre socioculturel de l'Épine-Guyon.

VEN 4 ET SAM 5 REPAS DE NOËL DES SENIORS

Espace Saint-Exupéry

MAR 15 FIN DE LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

ÉLUS DE LA MAJORITÉ

les Adjoints au maire et les Conseillers municipaux assurent une permanence **les samedis de 10h30 à 12h** au marché du Mail.



Xavier **MELKI***Maire*
Conseiller régional d'Île-de-France



Marie-Christine **CAVECCHI***
Présidente du département du Val d'Oise
1er Maire adjoint
Culture, Associations culturelles, Communication, Relations internationales,
01 39 32 66 02



Xavier **DUBOURG***
Adjoint au maire
Sécurité et Tranquillité publique, Commémorations
01 34 44 04 80



Sabrina **FORTUNATO***
Adjointe au maire
Sport, Associations sportives, Handicap
01 39 32 67 14



Patrick **BOULLÉ***
Adjoint au maire
Finances
01 39 32 67 27



Claire **LE BERRE***
Adjointe au maire
Affaires Scolaires, Restauration, Enfance, Jeunesse et Citoyenneté, Intercommunalité
01 39 32 66 12



Dominique **ASARO***
Adjoint au maire
Bâtiment, Régie bâtiment
01 39 32 74 36



Gaëlle **KOKÇIKARAN***
Adjointe au maire
Centre Municipal de Santé, Santé, SCHS
01 39 32 66 59



Frédéric **LÉPRON***Adjoint au maire*
Politique de la ville, Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF)
01 34 15 20 27



Nadine **SENSE***Adjointe au maire*
Environnement, Espaces verts, Développement durable, Commande publique
01 39 32 67 89



Franck **GAILLARD***Adjoint au maire*
Voirie, Régie voirie, Transports, Taxis
01 39 32 66 64



Étiennette **LE BECHEC***Adjointe au maire*
Affaires sociales
01 39 32 67 88



Mohamed **BANNOU***
Conseiller municipal
délégué à l'Informatique, Numérique



Françoise **GONZALEZ***
Conseillère municipale
déléguée au Personnel communal



Patrick **HALABI***Conseiller municipal*
délégué aux Conseils de quartier
01 39 32 67 26



Céline **HECQUET***Conseillère municipale*
déléguée aux Commerces, Marchés de détail, Emploi, Développement économique
01 39 32 67 24



Jacques **DUCROCQ***Conseiller municipal*
délégué au Tourisme, au Jumelage et au Bien-être animal
01 39 32 67 07



Sophie **FERREIRA***Conseillère municipale*
déléguée à la Petite enfance
01 30 72 68 74



Roland **CHANUDET***Conseiller municipal*
délégué aux Affaires générales, à l'État-civil, Officier d'Etat-civil
01 39 32 66 48



Rina **SATTAPPANE***Conseillère municipale*
déléguée au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Vathoulom **PHINITH***Conseiller municipal*
délégué aux Commissions de sécurité



Michelle **SCHIDERER***Conseillère municipale*
déléguée à l'Urbanisme et la Lutte contre les nuisances aériennes



Alain **MAKOUNDIA***Conseiller municipal*
délégué aux Mobilités douces



Ginette **FIFI-LOYALE***Conseillère municipale*
déléguée à l'Entretien, la Lingerie, aux Fêtes foraines, aux Forains, et aux Cirques



Bruno **DE CARLI***Conseiller municipal*
délégué aux Seniors, au Conseils des Seniors et aux Anciens combattants



Florence **DECOURTY***Conseillère municipale*
déléguée à la Jeunesse et à la Citoyenneté auprès de la 5ème Adjointe au maire



Anton **HILDMANN***Conseiller municipal*
délégué aux Actions sportives auprès de la 3ème Adjointe au maire
01 39 32 67 14



Nathalie **PAIS***Conseillère municipale*
déléguée aux Actions éducatives auprès de la 5ème Adjointe au maire



Salih **AMASH***Conseiller municipal*
délégué aux Conseil des Droits et Devoirs des Familles auprès du 8ème Adjoint au maire
01 34 15 20 27



Faïza **DERFOUF***Conseillère municipale*
déléguée au Logement
01 39 32 65 87



Valentin **BARTECKI***Conseiller municipal*
délégué aux Relations avec la DiRIF



Rokhaya **ESNAULT***Conseillère municipale*
déléguée aux Actions culturelles auprès du 1er Maire adjoint



Marc **VASSEUR***Conseiller municipal*



Zuriñe **LOPEZ BRASA***Conseillère municipale*
déléguée aux Actions environnementales auprès de la 9ème Adjointe au maire



Jean-Marc **GAYET***Conseiller municipal*

** Conseiller(ère) communautaire*

ÉLUS DE L'OPPOSITION



Stéphane **AUBOIN***Conseiller municipal*



Pasionaria **ENEDAGUILA***Conseillère municipale*



Camille **PRÉVOST***Conseiller municipal*



Aurélie **MANGA***Conseillère municipale*

ÉTAT **CIVIL**

NAISSANCES

22/09/2026 Hina AIT MEDDOUR
04/10/2026 Jannah EISA
09/10/2026 Junayd LAHJOUJI
10/10/2026 Fanta SYLLA

MARIAGES

11/09/2026 M. Danieli ANDRIES et Mme Darya SEURUK
12/09/2026 M. Mamadou SAMAKE SAVANE et Mme Amy CISSE
12/09/2026 M. Amine KAOULALA et Mme Sihem GHAZI
10/10/2026 M. Jean-Pierre MIAUX et Mme Felicitas AMBIA CARVAJAL
10/10/2026 M. Cédric VIOTTY et Mme Assia DARAMAN
10/10/2026 M. Mahdi SALAH et Mme Natalia LOPEZ GARCIA
10/10/2026 M. Alain MESTRIAUX et Mme Sophie KREH
17/10/2026 M. Jérôme GRANGER et Mme Annie BAVISOA

DÉCÈS

17/09/2026 Patrick MOIREZ
23/09/2026 Françoise MOURIC née ROCHE
24/09/2026 Gilbert CAPELLE
26/09/2026 Antonio DE CARVALHO FONSECA
30/09/2026 Yvette BELPERRON née GHANASSIA
03/10/2026 Amara AÏT KACI AZZOU
03/10/2026 Philippe SENSE
06/10/2026 Marie-Claude BLANDINEAU née GRONDIN
09/10/2026 Marie CIESIELSKI née VANDENBUNDER
14/102026 Michel SPECK
15/10/2026 Pierrette VALENTIN née DUREZ

Information : « Concernant la publication des avis de naissances et de décès, il appartient aux mairies du lieu de naissance ou de décès de procéder à leur transmission. Si la publication est susceptible de paraître en retard, nous nous en excusons auprès des familles. »

PHARMACIES DE GARDE

Sous réserve de modifications

Dimanche 6 décembre
PHARMACIE DE CERNAY
7 avenue George Pompidou
Ermont - 01 34 15 30 30

Dimanche 13 décembre
PHARMACIE DURAND
1 rue Honorinne
Sannois - 01 30 25 73 04

Dimanche 20 décembre
PHARMACIE DU PARISIS
362 rue du Général Leclerc
Franconville - 01 34 72 29 32

Vendredi 25 décembre
PHARMACIE PRINCIPALE D'EAUBONNE
2 rue des Tilleuls
Eaubonne - 01 39 59 0118

Dimanche 27 décembre
PHARMACIE DU PARC
2 square des coteaux
Franconville - 01 34 13 23 88

Vendredi 1er janvier
PHARMACIE PRINCIPALE D'EAUBONNE
2 rue des Tilleuls
Eaubonne - 01 39 59 0118

ATTENTION : Les pharmacies de garde des dimanches et jours fériés sont ouvertes aux **horaires de journée**. Pour les horaires de nuit, il est nécessaire de se rendre au préalable au commissariat de la Police Nationale d'Ermont (201 Rue Jean Richepin – **01 30 72 66 66**) avec une pièce d'identité et l'ordonnance médicale, afin qu'ils puissent informer la pharmacie de garde de votre arrivée. En complément des informations ci-dessus, nous vous informons que l'application monpharmacien, proposée par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France et l'URPS Pharmaciens d'Île de France, permet d'obtenir les coordonnées des pharmacies de garde de la région, le dimanche et les jours fériés.



NUMÉROS UTILES

- MAIRIE : **01 39 32 66 00**
- SAMU : **15**
- SAMU Social : **115**
- Police Secours : **17**
- Pompiers : **18**
- Numéro d'urgence européen : **112**
- GRDF : **0800 473 333**
- ERDF : **0972 675 095**
- Police nationale : **01 30 72 66 66**
- Police municipale : **01 34 44 04 80**
- SOS médecins : **01 30 40 12 12**
- Centre antipoison : **01 40 05 48 48**
- Urgences dentaires : **09 705 00 205**
- Ordre des chirurgiens-dentistes : **01 39 64 42 48**
- Violences femmes info : **39 19**
- Allo enfance maltraitée : **119**
- Harcèlement scolaire : **30 20**
- Alcooliques Anonymes : **09 69 39 40 20**
  (numéro cristal, appel non surtaxé)
- SOS Amitié : **01 42 96 26 26**
- SOS vétérinaires : **08 36 68 99 33**
- Syndicat Emeraude : **01 34 11 92 92**
  (collecte des déchets)
- Dysfonctionnement éclairage public : **0801 230 515**
  ou sur **l'application de la Ville de Franconville**

Services de la ville accessibles aux sourds et malentendants

TRIBUNES Libres

« J'AIME FRANCONVILLE » groupe conduit par Xavier Melki

IL FAUT CHOISIR

On peut être socialiste, communiste ou écologiste sans être insoumis. **Encore faut-il le démontrer.**

À Franconville, l'opposition municipale a fait **alliance avec La France insoumise**. C'était son choix. Mais on ne peut pas rechercher une alliance politique puis prétendre qu'elle n'engage à rien.

Nous n'avons pas oublié ce visuel relayé par un élu de cette coalition, invitant à « Buter un capitaliste », avec une illustration d'une violence explicite. Ces mots ne sont pas anodins. Ils disent quelque chose d'une manière de faire de la politique.

Et l'actualité de nos lycées rend cette question plus pressante encore. En Île-de-France, **plus de 170 établissements ont subi des dégradations. La Région a dû mobiliser 10 millions d'euros pour réparer et sécuriser les bâtiments.**

Pendant ce temps, que disait LFI ? « La violence peut être légitime », « Gloire à ces jeunes qui se soulèvent ! » ou encore « Ceux qui tabassent nos enfants [...] vont bientôt nous retrouver sur leur chemin ».

Voilà comment on jette de l'huile sur le feu. **Voilà comment on transforme des revendications légitimes en affrontements.** Et ceux qui attisent les tensions portent une responsabilité dans les violences qui suivent.

Mesdames et Messieurs de l'opposition, vous ne pouvez pas **vous abriter indéfiniment derrière une étiquette « écologique et solidaire » pour éluder la question de vos alliances.** Partagez-vous ces propos ? Approuvez-vous cette stratégie de la tension permanente ?

Il est temps de clarifier votre position. Soit vous poursuivez votre alliance avec LFI et vous l'assumez devant les Franconvillois. Soit vous actez la séparation et excluez LFI de votre groupe.

Cette ambiguïté malsaine ne peut plus durer.

« FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE » groupe conduit par Stéphane Auboin

Nos concitoyens font face aujourd'hui à une inflation galopante qui mine leur pouvoir d'achat et ce n'est pas le « coup de pouce » au SMIC de 1,6 % qui va changer la donne. Résultat ils ont de plus en plus de difficultés à se nourrir convenablement.

Dans notre agglomération, nous avons des supermarchés de différentes enseignes. En 2026, la part des marques de distributeur (MDD) représente 36,5 % des achats. En 2019 elle était égale à 32,7 %. Les MDD sont en moyenne 30 % moins chères que les marques nationales. **Mais aujourd'hui ces produits des MDD sont trop chers pour certains habitants donc ils achètent les Premiers Prix des enseignes.**

Contre le gaspillage alimentaire, les enseignes ont créé des rayons de produits frais Anti Gaspi (dates courtes). Ces produits toutes marques confondues ont des réductions allant de 10 % à 70 %. Cela réduit la facture.

Les marques nationales ont réagi face à la baisse d'achats de leurs produits. Des réductions immédiates vont jusqu'à 68 % sur le 2ème produit acheté. Les enseignes proposent des réductions sur leurs produits Premiers Prix et MDD pour les porteurs de cartes fidélité. Pour les produits des circuits courts, les sites internet et leurs applications proposent aussi des réductions, colis anti gaspi et produits dates courtes.

L'explosion du prix des carburants s'ajoute à l'augmentation des denrées alimentaires et fait encore chuter le pouvoir d'achat de la population. Dans ces conditions faire ses courses avec sa voiture augmente le budget, mais comment faire autrement pour une famille avec enfants ?

C'est dans ces conditions que les mouvements sociaux contre la vie chère se développent en ce moment, mais la réponse du gouvernement est totalement insuffisante voir insultante. Alors **qu'il distribue au patronat 211 milliard d'euros par an en réduction d'impôts et de cotisations sociales, il propose des miettes aux smicards** et cette évolution de salaire n'est pas répercutée sur les employés mieux payés.

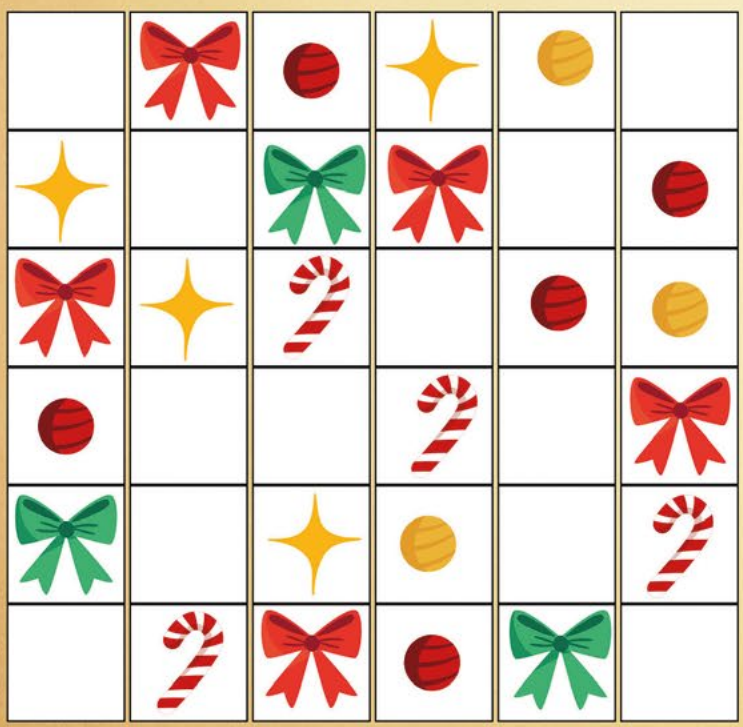
Comme le dit une publicité : « la vie ne devrait pas couter aussi chère ».

Les tribunes libres sont un espace d'expression régi par la loi, des différents groupes politiques formant notre Conseil municipal. Cet espace est réglementé et protégé. Les groupes politiques sont responsables de leurs publications, signent leurs tribunes et leurs coordonnées y sont disponibles. Toutefois et afin de garantir la bonne tenue de ces lieux d'expression, chaque tribune est soumise à une veille juridique neutre et indépendante qui s'assure que les propos tenus n'entravent pas les droits des uns et des autres.

Noël avec Pilou

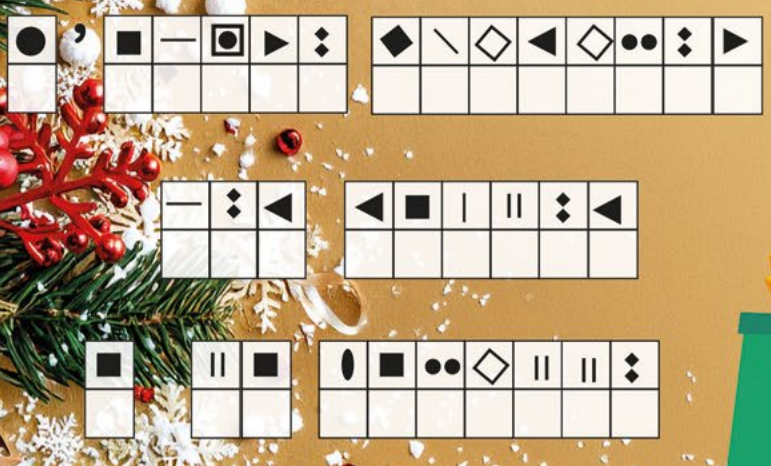
Sudoku

Remplis la grille de Sudoku avec les symboles manquants





Déchiffre le message codé et découvre ce que Pilou adore faire pendant les vacances de Noël





A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z

